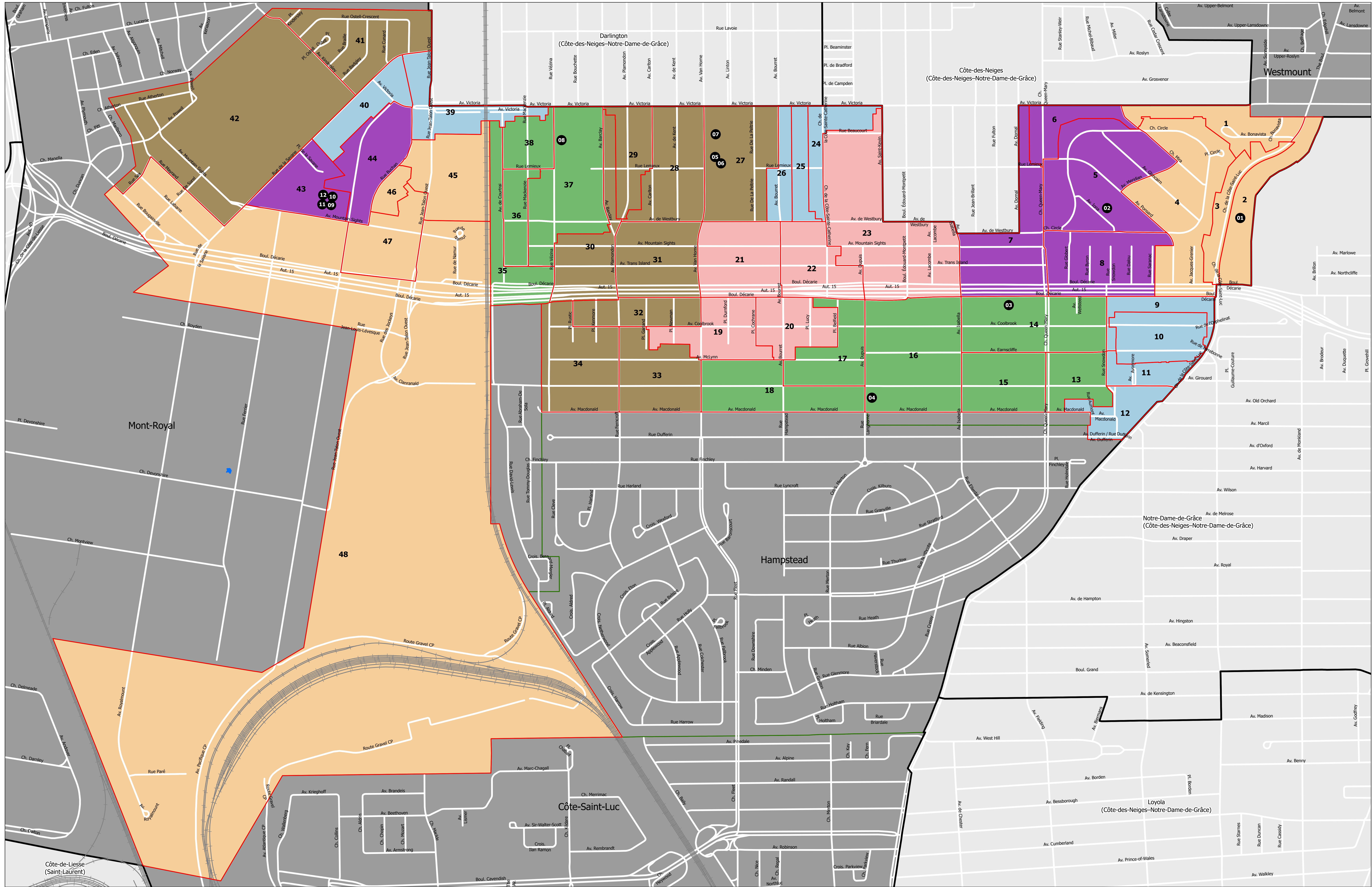


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Nom du district: Snowdon



Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce		
District électoral de Snowdon (033)		
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote	
01	École Marymount 5500, chemin de la Côte-Saint-Luc - Entrée à l'est/entrée Est Gymnase	001-002-003-004
02	École Iona 3900, avenue Iona - Entrée par l'avenue Ponsard Gymnase	005-006-007-008
03	Monnaie d'arrondissement de Côte-Nord 5150, boulevard Décarie - Bureaux 600 Salle du conseil	009-010-011-012
04	École des Cinq Continents, pavillon Ouellet 5550, avenue Dupuis - Entrée par l'avenue Clarendon Gymnase	013-014-015-016-017-018
05	Centre sportif Côte-des-Neiges 4880, avenue Van Horne Gymnase	019-020-021-022-023
06	Centre sportif Côte-des-Neiges 4880, avenue Van Horne Salle multi-usage	024-025-026
07	École Coronation 4810, avenue Van Horne Gymnase	027-028-029-030-031-032-033-034
08	École des Nations 4880, rue Vézina - Porte 15, service de garde Salle multi-usage	035-036-037-038
09	Centre communautaire Mountain Sights, pavillon La Savane 5111, rue Park Salle multi-usage	039-040
10	Centre communautaire Mountain Sights, pavillon La Savane 5111, rue Park Salle multi-usage	041-042
11	Centre communautaire Mountain Sights, pavillon La Savane 5111, rue Park Aide alimentaire	043-044
12	Centre communautaire Mountain Sights, pavillon La Savane 5111, rue Park Gymnase	045-046-047-048

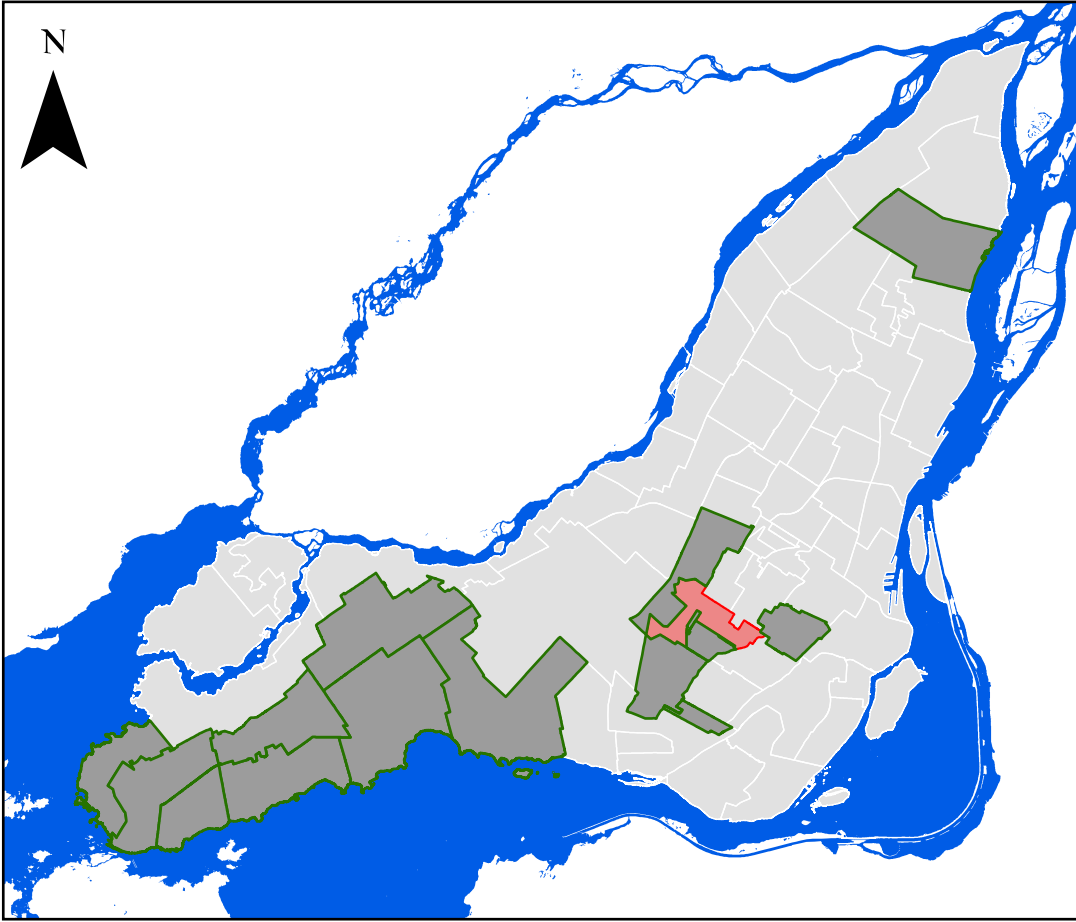
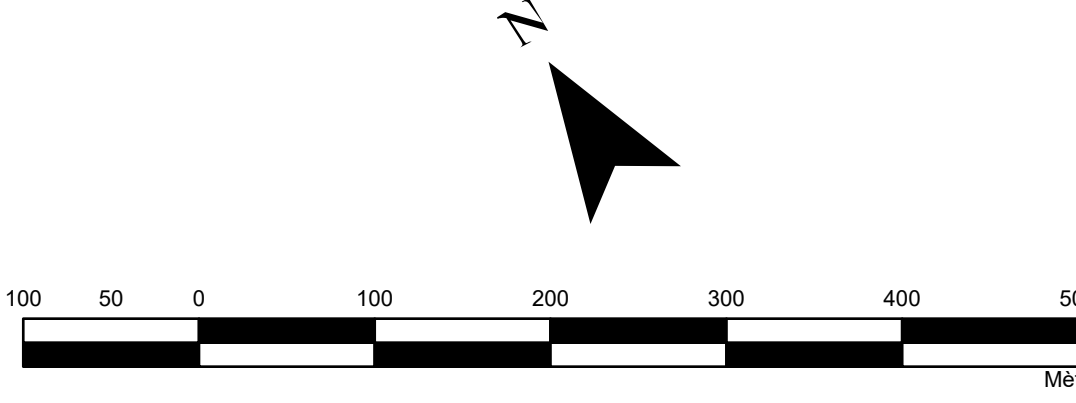
Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :
1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

Coordonnées mises à jour le 2025-04-01 Produit le 2025-04-01 à 21:11

00 Numéro de section
00 Endroit de vote

▬ Limite des districts avoisinants
▬ Limite de section
■ Ville liée de l'agglomération de Montréal
■ Arrondissement de la Ville de Montréal
■ Hydrographie
■ Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Elections Montréal.